



Tarifs salle multiculturelle du Bocage de Passais

Association* de la CdC du Bocage de Passais

Tarif Du 1^{er} mai au 31 octobre : 300 € + 50 € **

Du 1^{er} novembre au 30 avril : 300 € + 150 €**

** montant correspondant à un forfait électricité en fonction de la période de location

Caution 1 000 €
chèque non encaissé à remettre lors de la réservation

Assurance Produire une attestation d'assurance responsabilité civile à la réservation.

*On entend par association, une structure ayant déposé des statuts en préfecture.

Association* hors de la CdC du Bocage de Passais

Du 1^{er} mai au 31 octobre : 370 € + 50 € **

Du 1^{er} novembre au 30 avril : 390 € + 150 €**

1 000 € + 20% soit 1 200 €
chèque non encaissé à remettre lors de la réservation

Produire une attestation d'assurance responsabilité civile à la réservation.

Particulier habitant la CdC du Bocage de Passais

Tarif Du 1^{er} mai au 31 octobre : 450 € + 50 €**

Du 1^{er} novembre au 30 avril : 450 € + 150 €**

** montant correspondant à un forfait électricité en fonction de la période de location

Caution 1 000 €
chèque non encaissé à remettre lors de la réservation

Assurance Produire une attestation d'assurance responsabilité civile à la réservation.

Particulier non habitant la CdC du Bocage de Passais

Du 1^{er} mai au 31 octobre : 550 € + 50 €**

Du 1^{er} novembre au 30 avril : 570 € + 150 €**

1 000 € + 20% soit 1 200 €
chèque non encaissé à remettre lors de la réservation

Produire une attestation d'assurance responsabilité civile à la réservation.

Vin d'honneur Du 1^{er} mai au 31 octobre : 150 € / Du 1^{er} novembre au 30 avril : 200 €

Forfait "ménage non conforme" 100 €

Redevance en cas d'annulation 200 €